# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## programmes

Question au Gouvernement n° 1604

### Texte de la question

ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ

**M. le président.** La parole est à Mme Virginie Duby-Muller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**Mme Virginie Duby-Muller.** En matière de déficits, de croissance et de chômage, vous n'avez tenu aucun de vos engagements, monsieur le Premier ministre. Votre bilan se résume donc à un triple échec. Afin de le masquer et de faire diversion, vous multipliez les débats de société à l'approche des échéances électorales, comme les ABCD de l'égalité. Le rôle fondamental de l'école est d'instruire, c'est-à-dire apprendre à lire, écrire et compter. Or 40 % des élèves entrant en sixième ont des bases fragiles. Certes, ces programmes expérimentaux ont fait l'objet de rumeurs, mais les inquiétudes des parents n'en sont pas moins légitimes.

**M. Claude Goasguen.** Le rôle du ministre, c'est de rassurer !

**Mme Virginie Duby-Muller.** Rappelons ici les propos tenus par Mme Vallaud-Belkacem dans le Journal *20 minutes* en 2011 sur l'amendement relatif à l'éducation à l'égalité de genre déposé par une collègue le 19 mars dernier, adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale et supprimé par le Sénat, ou encore la déclaration de la présidente du mouvement des jeunes socialistes le 1er février dernier selon laquelle « Oui, le genre ça existe et nous allons l'enseigner dans les écoles ». Au fond, la vocation du programme n'est donc pas de défendre l'égalité hommes-femmes mais bien de faire accroire que les différences biologiques n'ont aucune importance.

Or, l'éducation à l'égalité doit reconnaître la différence sexuée et l'altérité. Égalité ne signifie pas neutralité ni indifférenciation des sexes. Les griefs de la proposition de résolution déposée par mon collègue Xavier Breton et moi-même le 7 décembre 2012 et signée par soixante-quinze députés UMP demandant la création d'une commission d'enquête sur l'introduction et la diffusion de la théorie du *gender* en France sont donc fondés. Pourquoi nier, monsieur le Premier ministre, que vous vous en inspirez sous couvert d'égalité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon,** *ministre de l'éducation nationale.* Je partage la plupart des points de vue que vous venez d'énoncer, madame la députée, en particulier le premier, qui constitue le cœur de l'action de ce gouvernement, selon lequel l'école a pour vocation d'apprendre à lire, écrire et compter en vue de l'insertion professionnelle et de la transmission des valeurs de la République aux élèves.

**M. Jacques Pélissard.** Ce n'est pas la question !

**M. Christian Jacob.** Occupez-vous déjà de cela !

**M. Vincent Peillon,** *ministre .* C'est pourquoi nous rétablissons la formation des enseignants que vous avez supprimée, mesdames et messieurs les députés de l'UMP, créons 60 000 postes alors que vous en avez supprimé 80 000, réécrivons avec vous les programmes qu'aucun élève ne pouvait s'approprier et travaillons à l'insertion professionnelle et à la transmission des valeurs. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)* Votre question, madame la députée, aborde un deuxième sujet sur lequel nous sommes également d'accord. Nous comptons associer les parents à l'éducation des enfants, ainsi que les collectivités locales, comme nous le faisons pour toutes les réformes que nous conduisons. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Les valeurs de la République comprennent l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi nous avons développé un programme s'inscrivant dans la continuité de ce qui existe et portant uniquement sur le respect et l'égalité entre les filles et les garçons, pas du tout sur la théorie du genre.

**Mme Claude Greff.** Ce sont les parents qui éduquent les enfants !

**M. Yves Censi.** Vous confondez égalité et uniformité !

**M. Vincent Peillon,** *ministre .* Les associations de parents d'élèves, y compris la PEEP, ont été consultées en permanence. Elles ont donné leur accord et ont exprimé leur soutien la semaine dernière. Sans dialogue, point de salut ! Nous agissons dans l'intérêt des élèves qui ont besoin de repères. Nous devons être unis afin de conférer l'autorité aux maîtres et à l'école. Cessez donc, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, d'entretenir des fictions et de propager des rumeurs ! Si une telle éducation avait été mise en place plus tôt, peut-être compterait-on davantage de députées sur les bancs de l'UMP ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)*

**M. Bernard Accoyer.** Insupportable !

**M. André Chassaigne.** Bravo !

## Données clés

**Auteur :** Mme Virginie Duby-Muller
**Circonscription :** Haute-Savoie (4e circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 1604
**Rubrique :** Enseignement
**Ministère interrogé :** Éducation nationale
**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 5 février 2014
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2014